



ACTION SOCIALE

COMPTE RENDU DU CDAS DU 10 JUIN 2014

Le 10 juin 2014 à 14 h s'est tenu à la Direction des Finances Publiques une réunion du Comité Départemental de l'Action Sociale avec à l'ordre du jour :

- Approbation du PV du 12 décembre 2013,
- Nouveautés Budget Initiative Locale (BIL) 2014,
- Compte Rendu d'Activité 2013,
- Questions diverses.

En début de séance, le PV du 12/12/13 est approuvé à l'unanimité.

Nouveautés BIL 2014

1) Coin-repas

Le remboursement des factures concernant les coins repas agréés ne se fera plus au fur et à mesure des réceptions des factures.

Une enveloppe de 2.533 € (calculée sur un moyenne des dernières années) a été allouée pour l'année.

En ce mois de juin, le montant des factures sur cet exercice s'élève déjà à 2.230 €.

Il est fort à craindre que nous dépassions l'enveloppe allouée et que le surplus sera à puiser dans l'enveloppe du BIL (42.400 €) qui n'a pas varié depuis 3 ans, ce qui va empiéter sur nos possibilités d'actions.

A suivre donc...

La CGT a rappelé la doctrine des coins repas (espace exclusivement réservé au repas, pouvant accueillir au moins 2 à 3 agents avec table, chaises, frigo, micro-ondes et respectant hygiène et sécurité d'un tel local), local se situant en dehors de communes

possédant une restauration collective.

En effet, les « dérogations » ont un impact sur les restaurants administratifs (baisse de fréquentation...) qui peut mettre à mal leur survie.

À ce jour, 27 coins repas sont agréés dans le département.

Le Président s'est engagé néanmoins, sur les crédits Direction, à continuer à remplacer le matériel des coins dits « sauvages » (par exemple celui de la Place d'Espagne).

2) Sorties à l'étranger

Lors du dernier CDAS, des rumeurs planaient sur l'interdiction future de sorties à l'étranger (l'Espagne en ce qui concerne notre département) : par exemple à Port Aventura.

La possibilité de telles sorties demeure mais le Ministère voudrait orienter les CDAS davantage vers des actions locales.

Compte rendu d'activité 2013

1) Les effectifs sont relativement stables :

- baisse des actifs (1307 contre 1341 en 2012),
- petite hausse des retraités (2206 contre 2199 en 2012),
- hausse des enfants (641 contre 612 en 2012).

2) Charge 2012

Fin 2012, une dépense engagée de plus de 2.000 € n'a pas été acquittée à temps.

Le budget n'étant pas reportable (donc d'office restitué à Paris), il a fallu la régler sur l'exercice 2013.

Le CDAS en avait demandé la restitution, mais les Hautes Sphères n'ont rien voulu entendre !

Il a donc fallu payer cette facture en 2013 (2.343 €), ce qui diminue d'autant le budget alloué aux sorties !

Ce sont encore les agents et leurs familles qui pâtissent du régime d'austérité actuel !

3) Compte-rendu d'activité des assistantes sociales

Les assistantes sociales constatent une plus forte demande de logements T1, ainsi qu'une recrudescence des situations difficiles pour les personnes en difficultés familiales (séparation, veuvage, revenus insuffisants).

La santé représente 42 % de leur activité, le budget 19 %, le logement 14 %, la famille 13 % et la vie professionnelle 12 %.

Elles nous ont fait part de possibilités de conventions en 2015 avec le PACT (côte basque) et l'ADAC (Béarn) dans l'activité du Conseil en Économie Sociale et Familiale (tarifs autour de 50€/h).

Il faudrait alors prévoir un budget d'environ 1.000 €.

En ce qui concerne le Conseil Social et Juridique, il y a là aussi des possibilités de conférences (préparation retraite, parentalité, ...) pour un montant d'environ 1.000 € pour l'année également.

Ces propositions vont être étudiées attentivement. Il est évident que si une suite positive est donnée, cela viendra diminuer d'autant le budget alloué aux sorties actifs et/ou retraités.

4) Le débat s'est engagée sur plusieurs sujets :

- le montant de l'enveloppe allouée aux

sorties retraités par rapport à celle des actifs,

- l'éventualité de mixer la population des actifs et celle des retraités pour certaines sorties,

- la question de savoir si la part demandée aux agents pour les sorties devait se calquer sur les tarifs des centres EPAF,

- le fait que le Ministère souhaite fortement favoriser l'action sociale au travers de conférences, de sujets adaptés à la demande des agents (en parallèle à la montée du sujet des risques psychosociaux abordés en CHSCT) au détriment du social/convivial symbolisé par les sorties.

Pour la CGT, ce ne sont pas les souhaits du Ministère qui doivent prévaloir, mais les besoins des agents.

Souhaitent-ils plutôt des sorties ou des conférences sociales, sachant que se pose le problème du nombre d'agents (budget à prévoir pour accueillir le maximum de personnes) et des décharges de service pour assister aux conférences.

Malheureusement, la salle n'a été retenue que jusqu'à 17h00 !!!

Nous avons dû évacuer les lieux avant de terminer les débats. Il n'a pas non plus été possible de faire un bilan d'étape des sommes dépensées et à venir !!

De qui se moque-t-on !!!???

Cette situation est inacceptable et nous espérons que la direction sera plus prévoyante pour les prochaines réunions.

VOS REPRESENTANTS CGT AU CDAS

DGFIP

(titu)Gilbert DA CUNHA	05 59 98 69 24
(titu)Renée MURAIL	05 59 82 24 22
(sup)Muriel LONCAN	05 59 98 69 35
(sup) Brigitte BARADAT	05 59 98 78 84

Douanes

(titu)Corinne KOHLER	05 59 32 46 43
(sup)Patricia ANDRES	05 59 32 46 43